



POLITIQUE D'ACCESSIBILITE AUX SITUATIONS DE CERTAINS HANDICAPS

Notre organisme de formation s'engage à mettre en place l'ensemble des moyens de compensation, selon la typologie du handicap.
Nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter les locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap annoncée.

Afin de garantir l'accès et la qualité de nos formations aux stagiaires en situation de handicap, il est important que ECOLE CASINO soit informé au plus tôt du handicap de la personne inscrite.

En fonction des demandes, nous nous rapprocherons des partenaires spécialisés, via l'AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées).

Pour toute information complémentaire, contactez Monica GOSIO IOVINO
Téléphone : 06 61 95 65 31
Adresse mail : contact@ecolecasino.com

MERCI !

*En nous partageant vos spécificités et demandes d'adaptations,
vous participez de l'apprentissage et montée en compétences d'inclusion*

PARTENAIRES HANDICAP

Nous mettons un point d'honneur à garantir l'accessibilité des personnes en situation de handicaps (s'agissant de certains handicaps) à toutes nos formations.

Nous étudions au cas par cas les mesures que nous pouvons mettre en place pour rendre accessible la formation demandée et fournir les différentes compensations nécessaires si besoin.

Afin de répondre à cette problématique, nous pouvons nous appuyer sur de nombreux partenaires régionaux et nationaux qualifiés sur le volet du handicap.

Référent handicap

Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter la référente handicap Monica Gosio Iovino :

- **Mail** : contact@ecolecasino.com
- **Téléphone** : 06 61 95 65 31



**Intervenants dans le Cadre de l'Accessibilité en formation des publics
en situation de handicap**

PARTENAIRES RÉGIONAUX



Comité des Réussites des Alpes-Maritimes

En 2016, le Comité des Réussites des Alpes-Maritimes a pris contact avec les différents organismes du département. Une étude du réseau de handicap a permis d'identifier de grands besoins auprès des personnes en situation de handicap mais aussi dans le cadre de la sensibilisation.

<https://www.ladapt.net/etablissement-service-mediterranee-comite-des-reussites-des-alpes-maritimes>



Agefiph Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse

L'Agefiph est chargée de soutenir le développement de l'emploi des personnes handicapées. Pour cela, elle propose des services et aides financières pour les entreprises et les personnes.

<https://www.agefiph.fr/provence-alpes-cote-dazur-et-corse>



La Maison départementale des personnes handicapées des Alpes-Maritimes (MDPH06) est mise en œuvre par le Département, avec le concours de l'Etat, le Rectorat et les organismes de protection sociale (CAF et CPAM).

<https://mdph.departement06.fr/mdph-06-7374.html>

PARTENAIRES NATIONAUX



COMETE France



Depuis sa création, le 11 décembre 1991, COMETE France a initié dans des établissements ou services de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR), une prise en charge précoce de l'avenir professionnel des personnes handicapées hospitalisées. Cette démarche permet de les maintenir dans une dynamique d'insertion sociale et professionnelle.

<http://www.cometefrance.com/>

L'employabilité (DGCS/CNSA/MDPH)

Faisant suite aux orientations fixées lors de la conférence nationale du handicap de juin 2008, le rapport « l'emploi : un droit à faire vivre pour tous », remis en janvier 2010, préconise d'évaluer selon un processus dynamique l'employabilité des personnes formulant une demande prestation auprès de leur maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

La convention multipartite

La convention nationale pluriannuelle multipartite d'objectifs et de moyens pour l'emploi des travailleurs handicapés, signée le 27 novembre 2013 par l'État, Pôle Emploi, l'Agefiph, le FIPHP et la CNSA, la CCMSA, l'ARF et la CNAMTS, vise à améliorer les dispositifs concernant l'emploi des travailleurs en situation de handicap.

CHEOPS



CHEOPS, le Conseil national Handicap & Emploi des Organismes de Placement Spécialisés représente le réseau des associations gestionnaires des Organismes de Placement Spécialisés, Cap emploi auprès des pouvoirs publics, des décideurs économiques et des partenaires sociaux.

<https://www.cheops-ops.org/>

LE CNFPT



Le CNFPT est un établissement public national au service des collectivités territoriales et de leurs agents (1 800 000 emplois répartis sur 230 métiers).

<https://www.cnfpt.fr/>

Pôle Emploi



Pôle Emploi, l'Agefiph et les opérateurs qu'elle finance, en particulier les Cap Emploi, collaborent depuis de nombreuses années pour développer l'emploi des personnes handicapées en milieu ordinaire de travail, et ce en référence aux conventions signées avec l'Etat et l'Unedic.

<https://www.pole-emploi.fr/accueil/>

AGEFIPH



Le FIPHFP collabore avec l'Agefiph (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées) depuis 2008, par le biais de deux conventions de partenariat successives : 2008-2010 et 2011-2013, cette dernière convention ayant fait l'objet d'un avenant de prolongation des actions partenariales jusqu'à fin 2014.

<https://www.agefiph.fr/>

MDPH



Créées par la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005, les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) sont chargées de l'accueil et de l'accompagnement des personnes handicapées et de leurs proches.

<https://handicap.gouv.fr/les-aides-et-les-prestations/maison-departementale-du-handicap/article/maison-departementale-des-personnes-handicapees-mdph>

Cap Emploi



La mission des Cap Emploi est de faciliter le recrutement, l'intégration et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises du secteur privé et les établissements du secteur public.

<https://travail-emploi.gouv.fr/ministere/service-public-de-l-emploi/article/cap-emploi>

Missions locales



Présentes sur l'ensemble du territoire national, les missions locales exercent une mission de service public de proximité afin de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale.

<https://www.mission-locale.fr/>

APEC



L'APEC, l'Association pour l'emploi des cadres est une association française, privée et paritaire, financée par les cotisations des cadres et des entreprises, dont l'objectif est le service et le conseil aux entreprises, aux cadres sur les sujets touchant à l'emploi de ces derniers et aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur.

<https://www.apec.fr/>

**Ressources
handicap formation**



Codéveloppées par l'Agefiph avec ses partenaires en région, les Ressources Handicap Formation ont pour mission d'aider à mieux prendre en compte les besoins liés au handicap dans les parcours de formation. Ce service se décline en 2 grands types d'interventions : un appui aux situations individuelles de formation et une démarche plus globale d'appui au développement d'une plus grande accessibilité pour tous des formations.

<https://crfh-handicap.fr/>

LIENS VERS ANNUAIRES

<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/annuaire>

<https://fmh-association.org/services-2/ma-mdph/>